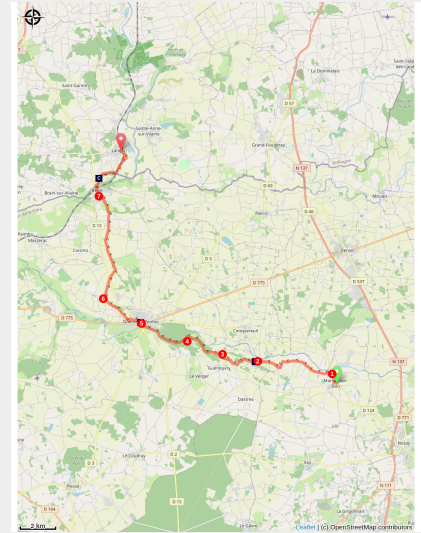


Marsac-sur-Don à Langon

France - Pays de la Loire



La Vilaine à Langon (Amis Bretons de Colomban)



Entre les deux rivières Du Don et de La Vilaine

Dans un premier temps, sur la ligne de crête au-dessus de la vallée du Don, nous rejoindrons les rives de la rivière Le Don. Nous les suivrons quelque temps pour, en fin de parcours, rejoindre La Vilaine dont le Don est un affluent.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 7 h 30

Longueur : 29.5 km

Dénivelé positif : 392 m

Difficulté : Difficile

Type : Etape

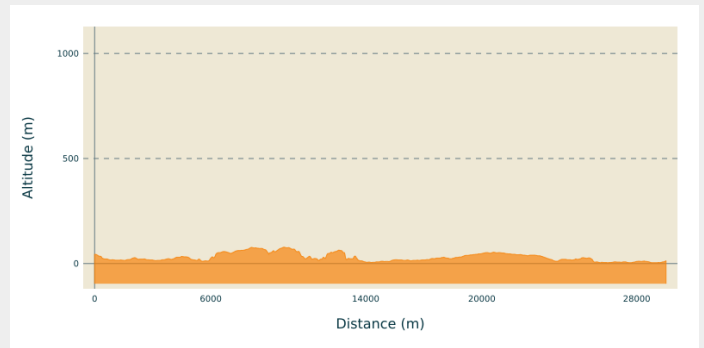
Itinéraire

Départ : Église St Martin - Rue Isaïe Rabu, 44170, Marsac-sur-Don

Arrivée : Chapelle Ste Agathe, Grande Rue, 35660, Langon

Communes : 1. Pays de la Loire
2. Bretagne

Profil altimétrique



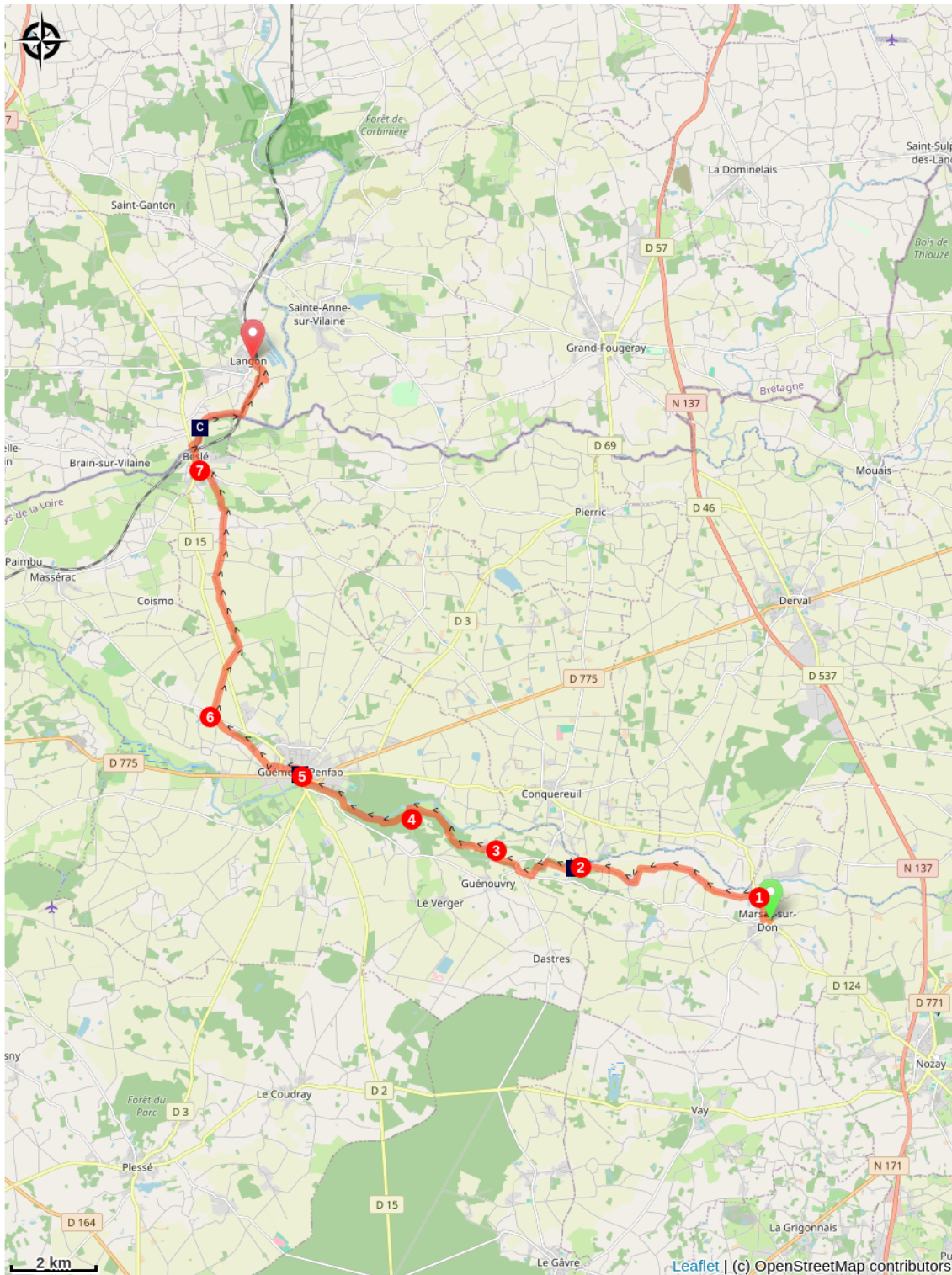
Altitude min 4 m Altitude max 78 m



Quitter la Place de l'Église en descendant vers le rond-point et obliquer à droite sur la rue Isaïe Rabu. Sortir de l'agglomération et longer la D124 en suivant le chemin sur sa gauche. A carrefour du Moulin du Don, tourner à gauche en direction du village de « La Réauté ».

1. Sur cette route, passer les villages de « Réauté », de « La Ville Goué », de « Launay Bouin » jusqu'à celui de « La Noë ». A la sortie du village, prendre la rue à droite et poursuivre vers la vallée du Don.
2. A l'extrémité de cette route, prendre à gauche pour longer l'étang. Prendre alors, à droite le sentier qui monte le long de la falaise (balisage jaune et rouge). Rejoindre la Chapelle des Lieux Saints. Traverser la prairie devant celle-ci et rejoindre le chemin d'accès. Prendre à droite sur ce chemin et rejoindre la D125. Tourner à droite et, au carrefour suivant (avec un socle de calvaire) tourner à droite puis à gauche sur le chemin. Descendre vers le village de Tréguely.
3. A l'entrée du hameau, prendre à gauche en direction de Guéméné Penfao. Continuer sur cette route et en haut de la côte, prendre le chemin sur la droite (balisage jaune et rouge). Suivre ce chemin jusqu'à son extrémité après le hameau « du Tenou ». Prendre à gauche sur la route et la suivre jusqu'à la digue de retenue de l'étang de la Vallée (qui ne se situe pas spécialement dans une vallée...).
4. Traverser la digue et suivre le chemin qui suit les rives de l'étang par la droite. Au milieu de la longueur de l'étang, prendre, à droite le chemin qui monte dans les bois (balisage jaune et rouge). Suivre ce chemin balisé et sécurisé dans les passages plus difficiles pour redescendre sur la vallée du Don. Prendre à gauche en suivant les rives de la rivière et rejoindre l'entrée de Guéméné Penfao. Traverser le Don par la passerelle piéton. Remonter la rue du Grand Moulin, puis, à droite la rue du lavoir pour atteindre la place Simon. Traverser celle-ci et au rond-point, remonter lvers l'église.
5. Quitter la place de l'église par la rue du Vélodrome à gauche, puis, à droite, la rue de La Chevauchardais et, à gauche sur la rue des Porteaux. Au carrefour avec la rue de La Victoire, continuer tout droit sur le sentier qui contourne l'école. Rejoindre la rue Eugène Leblay, continuer sur la rue Nominöé. A l'extrémité de celle-ci, tourner à gauche sur l'avenue de la Gare. Dans le virage, tourner à droite sur le chemin (ancienne voie ferrée). Suivre celui-ci jusqu'au carrefour avec la D125 et sa petite maison de garde-barrière. Tourner à gauche vers le village de Feully.

6. A la sortie du village, prendre la route à droite, passer sous l'ancienne voie ferrée et poursuivre jusqu'à la D15. Prendre à gauche sur celle-ci puis aussitôt à droite en direction du hameau du « Beau Soleil ». Au carrefour de ce hameau, prendre la route à gauche et rejoindre Beslé en passant par Le Châtelais.
7. Après l'église, tourner à droite sur la rue de la Corne de Cerf. Traverser la voie ferrée, puis La Vilaine. A la sortie du pont, prendre, à droite le chemin qui longe La Vilaine. Après le passage sous la voie ferrée, prendre à gauche, le chemin qui longe celle-ci. Le suivre et rejoindre l'église de Langon en empruntant la rue de la Bimais.

Sur votre chemin...



-  Chapelle Ste Anne des Lieux Saints (A)
-  Voie romaine (C)

-  Eglise de Guéméné Penfao (B)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

En période hivernale, les chemins le long du Don ou de La Vilaine, peuvent être « très humides ».

Ce parcours suit l'itinéraire des « [Chemins du Mont St Michel](#) ». Il est donc possible de suivre leur balisage (silhouette du Mont blanche sur fond bleu).

Comment venir ?

Transports

Langon se trouve sur la ligne SNCF Rennes Redon ([plus de renseignements...](#))

Sur votre chemin...



Chapelle Ste Anne des Lieux Saints (A)

La chapelle des Lieux Saints ou de Lessaint est édifée sur les lieux d'une ancienne léproserie. Située sur l'ancienne voie romaine entre Blain et Guémené, elle domine la vallée du Don. Elle comporte plusieurs fresques.

Pèlerinage à Ste Anne le dernier dimanche de juillet.

Crédit photo : Amis Bretons de Colombar



Eglise de Guémené Penfao (B)

La première église de Guémené Penfao fut très endommagée par un incendie pendant la Révolution lors d'un combat entre Royalistes et Révolutionnaires. Elle ne fut que très tardivement (1841) et partiellement restaurée. L'augmentation de la population amène à envisager la construction d'une nouvelle église en 1879. La première pierre en fut posée le 21 septembre 1884 et la première messe célébrée le 4 juillet 1886. Les grandes dimensions de l'édifice ont imposé une orientation atypique Nor Sud pour qu'il puisse s'adapter au terrain. Le clocher de 60m initialement prévu n'a jamais été réalisé.

Devant l'église, présence d'une statue et d'une stèle rappelant la situation de Guémené à 1600km de St Jacques de Compostelle.

Crédit photo : Amis Bretons de Colombar



Voie romaine (C)

Cette portion de route bombée et pavée de schistes et de grès, longue d'une centaine de mètres et large de 4m, est nommée « voie romaine » dans la mémoire collective. Elle aurait relié Nantes à Corseul. Toutefois aucun élément n'a été trouvé pour certifier son origine romaine plutôt que médiévale.

Crédit photo : Amis Bretons de Colombar